

	OBJET <u>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</u> <u>MASE SUD OUEST 20/06/2024</u>	REFERENCE YBO-2025-23
	COMPTE RENDU	DATE : 30/06/2025

Vote de résolutions : par anticipation par vote en ligne. Le quorum fut respecté avec 255 voix exprimées pour un seuil requis de 157 voix.

Ordre du jour :

- Bilan 2024
 - Rapport moral
 - Rapport d'activité
 - Bilan financier
- Budget et Plan d'action 2025
- Résultats des votes des résolutions
- Actualités MASE SO
- Actualités MASE

Compte rendu :

Résolution n°1 : Validation du rapport moral et rapport d'activités 2024

Pour : 249
Contre : 0
Abstention : 6

Résolution n°1 approuvée

Résolution n°2 : Validation du rapport financier 2024

Pour : 248
Contre : 0
Abstention : 7

Résolution n°2 approuvée

Résolution n°3 : Validation du budget 2025

Pour : 245
Contre : 1
Abstention : 9

Résolution n°3 approuvée

Résolution n°4 : Validation de l'augmentation des cotisations en 2026 de 6%

Pour : 131

Contre : 23

Abstention : 21

Résolution n°4 approuvée

Cette résolution a été votée après l'AG 175 votes exprimés, le quorum a été respecté.

Les montants seront désormais les suivants :

Catégorie d'entreprise	Montant Hors Taxes	Montant TTC
Cotisations Entreprises Utilisatrices effectif > 251 salariés	4 450	5 340
Cotisations Entreprises Utilisatrices effectif entre 50 et 250 salariés	4 030	4 836
Cotisations Entreprises Utilisatrices effectif entre 1 et 50 salariés	2 650	3 180
Cotisations Entreprises Intervenantes	295	354

Résolution n°5 : Validation plan d'action 2025

Pour : 248

Contre : 0

Abstention : 7

Résolution n°5 approuvée

Résultats des votes des résolutions

•Collège des Entreprises Utilisatrices : 4 postes à pourvoir

Renouvellement CA	Nb de votes : 28
ENEDIS Direction Régionale Pyrénées et Landes	19
NOURYON	17
RETIA	16
YARA	16
BIOLACQ ENERGIES	9

⇒ ENEDIS Direction Régionale Pyrénées et Landes, NOURYON, RETIA et YARA élus

•Collège des Entreprises Intervenantes : groupe 4, 1 poste à pourvoir

Renouvellement CA	Nb de votes : 17
ATOUT VERT	11
MIM	4

⇒ ATOUT VERT élu

•Collège des Entreprises Intervenantes : groupe 5, 1 poste à pourvoir

Renouvellement CA	Nb de votes : 21
AKKODIS	11
EKIUM	3
EURETEQ	6

⇒ AKKODIS élu

• Collège des Entreprises Intervenantes : groupe 6, 1 poste à pourvoir

⇒ Renouvellement CA	⇒ Nb de votes : 53
⇒ FOSELEV SUD OUEST	⇒ 24
⇒ MEDIACO	⇒ 16
⇒ SAMSIC SÉCURITÉ	⇒ 11

⇒ FOSELEV élu

⇒ Collège des Entreprises Intervenantes : groupe 7, 1 poste à pourvoir

Renouvellement CA	Nb de votes : 24
REP INDUSTRIE	20

⇒ REP INDUSTRIE élu

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de ces entreprises :

Collège Entreprises Utilisatrices	Collège Entreprises Intervenantes
ARKEMA	ETPM
BASF	PONTICELLI
BIOENERGIE du Sud-Ouest	SNEF
SOBEGI	ATOUT VERT
ENEDIS Pyrénées	AKKODIS
YARA Ambes	FOSELEV SUD OUEST BORDEAUX
NOURYON	REP INDUSTRIE
RETIA	

Fin de l'Assemblée Générale Mase Sud ouest Ordinaire

Fin de séance

Le Président
Yannick BASSO



Le secrétaire
Noël TOURNADE



	OBJET <u>ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE</u> <u>MASE SUD OUEST 19/06/2025</u>	REFERENCE YBO-2025-24
	COMPTE RENDU	DATE : 30/06/2025

Présents

Feuille d'émargement ci-jointe

Vote de résolutions : par anticipation par vote en ligne. Le quorum fut respecté avec 255 voix exprimées pour un seuil requis de 209 voix.

Ordre du jour :

- Modification des statuts de l'association MASE SUD OUEST
- Approbation du règlement intérieur

Compte rendu :

Modification des statuts :

Modification des statuts des associations locales en la mention suivante : « Une entreprise ou un individu intervenant en formation, conseil, audit et assistance sécurité, santé ou environnement ne peut pas intégrer le Conseil d'administration et le comité de pilotage d'une association Mase locale

Article 11 : COMPOSITION DU Conseil d'Administration

« Toute personne morale membre du Conseil d'Administration est tenue de désigner un représentant permanent, personne physique auprès de l'association.

Une entreprise ou un individu intervenant en formation, conseil, audit et assistance sécurité, santé ou environnement ne peut pas intégrer le Conseil d'administration et le comité de pilotage de l'association Mase Sud Ouest.»

Résolution n°6 : Validation de la modification des statuts

Pour : 242

Contre : 0

Abstention : 13

Résolution n°6 approuvée à l'unanimité

Approbation d'un règlement intérieur MASE SUD OUEST

- Conseil d'Administration Mase Sud Ouest
- Conseil d'Administration Mase France et International
- Bureau
- Comité de pilotage

Résolution n°7 : Validation du règlement intérieur

Pour : 245

Contre : 0

Abstention : 10

Résolution n°7 approuvée

Fin de l'Assemblée Générale Mase Sud-ouest Extraordinaire

Le Président
Yannick BASSO



Le secrétaire
Noël TOURNADE

